

Congés D'Hiver 2019

Stage « Ski Alpin Débutants » Du 11 au 15 février 2019

PROGRAMME

« 9 à 16 ans »

Lundi 11 février 2019 :	Ski alpin au Schnepfenried de 8h30 à 16h30 (1) + (2) + (3)
Mardi 12 février 2019:	Ski alpin au Schnepfenried de 8h30 à 16h30 (1) + (2) + (3)
Mercredi 13 février 2019 :	Ski alpin au Schnepfenried de 8h30 à 16h30 (1) + (2) + (3)
Jeudi 14 février 2019 :	Ski alpin au Schnepfenried de 8h30 à 16h30 (1) + (2) + (3)
Vendredi 15 février 2019 :	Ski alpin au Schnepfenried de 8h30 à 16h30 (1) + (2) + (3)

- (1) Transport en bus**
- (2) Activité payante** (forfait des remontées mécaniques au Schnepfenried)
- (3) Matériel indispensable** pour l'activité « ski alpin » à la charge des parents : ski, bâtons, chaussures, masque et **casque obligatoire**

En cas de mauvaises conditions climatiques, d'autres activités seront proposées au gymnase Maurice Barrès - 18 rue d'Ostheim - à Colmar.

ORGANISATION

- Date :** du 11 au 15 février 2019
- Horaires :** du lundi au vendredi : de 8h30 à 16h30
- Repas :** tiré du sac
- Lieu de rendez-vous et de retour :** Stade nautique de Colmar
- Age :** 9 à 16 ans
- Nombre de places :** 20
- Frais d'inscription :** ces frais sont à régler le jour de l'inscription
➤ 30 €
- Frais d'activité :** ces frais sont à régler le jour de l'activité
- forfait ski de groupe + assurance (5 jours) ➤ 87,50 €
Les 87,50 € (en espèces) pour le forfait sont à remettre le lundi 11 février 2019 à l'exploitant de la station de ski.
- Inscription :** le talon-réponse ci-joint devra impérativement être enregistré **directement** à la Direction des sports de la Ville de Colmar (2^{ème} étage de l'ancien bâtiment de l'Hôtel de Ville – bureau n° 815) **du 4 au 9 février 2019** et non par courrier.
- Assurance :** l'assurance de la Ville se limite aux dommages imputables à l'organisation du stage ; c'est l'assurance des parents ou des responsables légaux qui couvre le participant. Il est conseillé de vérifier que la « Responsabilité Civile » personnelle couvre bien tous les accidents liés à la pratique du sport.
- "En dehors des plages horaires d'activités (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30), les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents. En cas d'incident ou d'accident, la Ville déclinera toute responsabilité."**

**Partie à remplir OBLIGATOIREMENT et à conserver par l'intéressé(e)
après oblitération par la Ville de Colmar**

Inscription au stage « Ski Alpin Débutants » du 11 au 15 février 2019

Je soussigné(e) (nom et prénom) autorise
mon enfant (nom et prénom)
né(e) le de sexe (M ou F) à participer au stage :

« Ski Alpin Débutants » du 11 au 15 février 2019

Adresse :
Tél. privé : Tél. professionnel :
Tél. Portable :

J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation. Par ailleurs, je certifie que mon enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

Date : Paiement de la somme de **30 €** en espèces ☐ chèque ☐

Le chèque devra être libellé à l'ordre de : « T.P.M. Colmar »

Signature obligatoire des parents :



Partie à conserver par la Direction des sports

Inscription au stage « Ski Alpin Débutants » du 11 au 15 février 2019

Je soussigné(e) (nom et prénom) autorise
mon enfant (nom et prénom)
né(e) le de sexe (M ou F) à participer au stage :

« Ski Alpin Débutants » du 11 au 15 février 2019

Adresse :
Tél. privé : Tél. professionnel :
Tél. Portable :

J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation. Par ailleurs, je certifie que mon enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

Date : Paiement de la somme de **30 €** en espèces ☐ chèque ☐

Le chèque devra être libellé à l'ordre de : « T.P.M. Colmar »

Signature obligatoire des parents :

INFORMATIONS PRATIQUES

Gymnase Maurice Barrès	18 rue d'Ostheim 68000 COLMAR	03 89 24 17 20
Station de ski du Schnepfenried	D27.1 68380 SONDERNACH	03 89 77 75 30

Pour tout renseignement s'adresser à :

Mairie de Colmar

Direction des sports

1, place de la Mairie

Bureau 815

Tél. : 03 89 20 67 97 ou 03 89 20 67 93